

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 544**20 mai 2003****SOMMAIRE**

Amarna Holding S.A.H., Luxembourg	26111	xembourg	26105
Amipar Holding S.A., Luxembourg	26077	HCEPP Luxembourg Czech Republic II, S.à r.l., Luxembourg	26104
Anthalie S.A., Luxembourg	26077	HCEPP Luxembourg Czech Republic II, S.à r.l., Luxembourg	26104
Aprovia Management GFA, S.à r.l., Munsbach ...	26098	HCEPP Luxembourg Hungary I, S.à r.l., Luxembourg	26111
Aprovia Management GFA, S.à r.l., Munsbach ...	26100	HCEPP Luxembourg Master, S.à r.l., Luxembourg	26077
Aragon, Sicav, Luxembourg	26088	HCEPP Luxembourg Master, S.à r.l., Luxembourg	26077
Arnoweb S.A., Luxembourg	26088	HCEPP Luxembourg Poland V, S.à r.l., Luxembourg	26111
(L')Association Femmes Emigrées du Luxembourg, Luxembourg	26078	HMI S.A., Luxembourg-Kirchberg	26075
Bridge Re S.A., Luxembourg	26081	Holding Bau S.A., Luxembourg	26107
Callander Managers S.A., Luxembourg	26080	Hyperion International S.A., Luxembourg	26066
Callander Managers S.A., Luxembourg	26103	INM, S.à r.l., Kopstal	26076
Carbon Consulting International S.A., Luxembourg	26108	Investissements Immobiliers Européens et Internationaux S.A.H., Luxembourg	26112
Carson International S.A., Luxembourg	26096	J.P. Morgan French Franc Liquid Fund, Sicav, Luxembourg	26096
Clerical Medical Europe Financial Services B.V. Luxembourg Branch, S.à r.l., Strassen	26097	Jodewa S.A., Luxembourg	26109
Comako, S.à r.l., Kopstal	26076	Lukos S.A., Luxembourg	26109
Comitan S.A., Luxembourg	26107	Lux-Euro-Stocks Sicav, Luxembourg	26066
Comitan S.A., Luxembourg	26107	M.T.T. S.A., Luxembourg	26112
Comitan S.A., Luxembourg	26107	Mascagni S.A.H., Luxembourg	26077
Construction Nico Marechal, S.à r.l., Kopstal ...	26076	Mezzonen S.A., Luxembourg	26109
Danone Ré S.A., Luxembourg	26101	Midi Investment S.A., Luxembourg	26081
Danone Ré S.A., Luxembourg	26101	Nagel Invest (L), Sicav, Luxembourg	26096
Elite Properties S.A., Luxembourg	26110	Nicoma, S.à r.l., Kopstal	26076
European News Exchange S.A., Luxembourg	26110	Partner Investment Fund, Sicav, Luxembourg ...	26098
European Ventures Investment Services S.A., Luxembourg	26103	Pisa S.A.H., Luxembourg	26110
Evorafin S.A., Luxembourg	26108	Praetor Investment S.A., Luxembourg	26078
Fidaction Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ...	26112	Praetor Investment S.A., Luxembourg	26080
Fierro Investors Luxembourg S.A., Luxembourg ..	26110	Pynca S.A., Luxembourg	26106
Financial Services, S.à r.l., Luxembourg	26108	Pynca S.A., Luxembourg	26106
Fleurs Carlo Warnier, S.à r.l., Strassen	26106	Recem S.A., Luxembourg	26101
General Wholesale Finance S.A.H., Luxembourg ..	26111	Recem S.A., Luxembourg	26101
Gestfin, Sicav, Luxembourg	26075	Ren Investments S.A., Luxembourg	26104
Glanbia Luxembourg S.A., Luxembourg	26102	RS Fund, Sicav, Luxembourg	26100
Gorinvest S.A., Luxembourg	26112		
HCEPP Luxembourg Czech Republic I, S.à r.l., Luxembourg	26105		
HCEPP Luxembourg Czech Republic I, S.à r.l., Lu-			

Scala Toitures, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.	26105	Uni-Valeurs Gestion S.A., Luxembourg	26103
Skyline Investments S.A., Luxembourg	26066	Vedior Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	26103
Soft Investment S.A., Luxembourg.	26089	Vesper, Sicav, Luxembourg	26102
Sogedic S.A.H., Luxembourg.	26109	Vetinvest, Sicav, Luxembourg	26103
Sonae Re S.A., Luxembourg	26075	WPP Luxembourg Delta Bis, S.à r.l., Luxem- bourg	26088
Standfast Reinsurance S.A., Luxembourg	26100	WPP Luxembourg Gusa, S.à r.l., Luxembourg . . .	26106
Steflot Holding, S.à r.l., Luxembourg	26067	WPP Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	26075
Sterling Luxembourg (No. 3), S.à r.l., Luxem- bourg	26100	WPP Luxembourg Razor, S.à r.l., Luxembourg . . .	26104
Strategic Global Investment, Sicav, Luxembourg .	26102	WPP Luxembourg Square LLC, S.à r.l., Luxem- bourg	26108
Symas S.A., Remich	26076	WPP Luxembourg YMC, S.à r.l., Luxembourg . . .	26105
Thomas Frank Associates, S.à r.l., Bridel	26110		
Timken Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	26080		
Uni-Global, Sicav, Luxembourg.	26102		

SKYLINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00627, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 56.930,49 EUR
Perte de l'exercice	- 110.947,09 EUR
Report à nouveau.	- 167.877,58 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021144.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HYPERION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00639, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 184.572,96 EUR
Perte de l'exercice	- 180.163,78 EUR
Report à nouveau.	- 364.736,74 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021146.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

LUX-EURO-STOCKS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 64.058.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport du conseil d'administration et le rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2002, enregistrés à Capellen, le 25 avril 2003, vol. 427, fol. 4, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 6 mai 2003.

Pour la société

A. Weber

Le notaire

(021184.3/236/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

STEFLOT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: 36,550.- EUR.**Registered office: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 93.175.

STATUTES

In the year two thousand three, on the 11th day of April.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

* Mr Louis Rodolph Jules Ridder van Rappard (hereinafter «Mr van Rappard»), company director, born in Curaçao on 27 September 1960, residing in NL-1118 BH Luchthaven Schiphol, World Trade Center Schiphol Airport, Tower B, 6th Floor, Schiphol Boulevard 285, hereby represented by Mr Gérard Maîtrejean, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established on 11 April 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has/have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. Corporate Form

There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée») which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 11.2 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Corporate Object

The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, control, administration, development and management of its portfolio.

The Corporation may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures. It may also acquire and develop patents and connected licences.

In a general fashion it may grant assistance to direct affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Corporation shall always remain within the limits established by the law of July 31st 1929 governing the holding companies.

Art. 3. Duration

The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination

The Company will have the denomination STEFLOT HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. Registered Office

The registered office is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share Capital - Shares**6.1 - Subscribed and authorised share capital**

The Company's corporate capital is fixed at thirty-six thousand five hundred fifty Euro (EUR 36,550) represented by 1,462 (one thousand four hundred sixty-two) shares («parts sociales») of EUR 25 (twenty-five Euro) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with Article 8 of these Articles and within the limits provided for by Article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 - Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of shares

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

6.6 - Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law.

Art. 7. Management

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders. A manager may be revoked ad nutum with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

The members of the board of managers shall not be compensated for their services as managers, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Company shall reimburse the managers for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board.

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.3 - Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 7.3 shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General Shareholders' Meeting

The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of shares held by

him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual General Shareholders' Meeting

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 1st day of the month of June, at 2.00 p.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

Art. 10. Audit

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal Year - Annual Accounts

11.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2003.

11.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with Article 200.

Art. 12. Distribution of profits

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the Law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 15. Modification of Articles

These Articles may be amended from time to time, and in case of plurality of shareholders, by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, Mr van Rappard, represented as stated here above, declares to subscribe the entire share capital as follows:

<i>Subscriber</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Subscribed amount in EUR</i>	<i>% of share capital</i>
Mr van Rappard	1,462	36,550	100
Total:	1,462	36,550	100

Thereupon intervened CAPITAL INVESTORS 2002 LTD (hereinfter «CAPITAL INVESTORS 2002 Ltd»), having its registered office in 4th Floor, 35 New Bridge Street, Blackfriars, London EC4V 6BW, represented by Mr Gérard

Maîtrejean, prenamed, acting by virtue of a proxy given on 11 April 2003, who declares to pay the 2,047 (two thousand forty-seven) shares fully-up, for the benefit of Mr van Rappard, by contribution in kind of:

* 14,628 (fourteen thousand six hundred twenty-eight) ordinary shares, all with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents), of CVC CAPITAL PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A. (hereinafter «CVC LUX»), registered with the Luxembourg company registry under number B 90.106 and having its registered office at 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, representing 14.63% of the shares of CVC LUX, and

* a receivable on CVC LUX resulting from an advance in the amount of EUR 18,285 (eighteen thousand two hundred eighty-five Euro).

It results from a certificate dated 11 April 2003 by the management of CAPITAL INVESTORS 2002 LTD and a certificate dated 11 April 2003 by the board of directors of CVC LUX, that:

A. CAPITAL INVESTORS 2002 LTD is the owner of 14,628 (fourteen thousand six hundred twenty-eight) ordinary shares of CVC LUX (hereinafter the «Shares»), being 14.63% of CVC LUX's total share capital;

A.1. the Shares are fully paid-up;

A.2. CAPITAL INVESTORS 2002 LTD is holding the Shares beneficially for and on behalf of Mr van Rappard;

A.3. Mr van Rappard is solely entitled to the Shares and possessing the power to dispose of the Shares;

A.4. none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the shares and none of the Shares are subject to any attachment;

A.5. there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him;

A.6. according to the Luxembourg law and the articles of association of CVC LUX, such Shares are freely transferable;

A.7. all formalities subsequent to the contribution in kind of the Shares of the company, required in Luxembourg, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;

A.8. on 11 April 2003 the Shares to be contributed are worth EUR 18,285 (eighteen thousand two hundred eighty-five Euro), this estimation being based on generally accepted accountancy principles; and

B. CAPITAL INVESTORS 2002 LTD is the owner of a receivable (hereinafter the «Receivable») on CVC LUX resulting from an advance in the amount of EUR 18,285 (eighteen thousand two hundred eighty-five Euro);

B.1. CAPITAL INVESTORS 2002 LTD is holding the Receivable beneficially for and on behalf of Mr van Rappard;

B.2. Mr van Rappard is solely entitled to the Receivable and possessing the power to dispose of the Receivable;

B.3. the Receivable is not encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Receivable and the Receivable is not subject to any attachment;

B.4. there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that all or part of the Receivable be transferred to him;

B.5. according to the Luxembourg law the Receivable is freely transferable.

B.6. all formalities subsequent to the contribution in kind of the Receivable, required in Luxembourg, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;

B.7. on 11 April 2003 the Receivable to be contributed is worth EUR 18,285 (eighteen thousand two hundred eighty-five Euro), this estimation being based on generally accepted accountancy principles.

Such certificate and proxy, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The surplus between the nominal value of the shares issued and the value of the contribution in kind, i.e. EUR 20 (twenty Euro) will be transferred to a share premium account.

The appearing parties value the contribution in kind at EUR 36,570 (thirty-six thousand five hundred seventy Euro). This valuation of the contribution in kind as described above has not been verified by a réviseur d'entreprises. The appearing parties declare that the contribution in kind as described, has been validly made to the company and that as a result, the contervalue in kind of an amount of EUR 36,570 (thirty-six thousand five hundred seventy Euro) is now available to the Company.

Estimate of costs

For the purposes of the registration, the contribution in kind is valued at of EUR 36,570 (thirty-six thousand five hundred seventy Euro).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,630.-.

Resolutions of the shareholder(s)

1. The Company will be administered by the following manager(s):

a. Mr Louis Rodolph Jules Ridder van Rappard, prenamed;

b. Stef Oostvogels, attorney-at-law, born on April 21, 1962, in Brussels, Belgium, residing at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg

2. The registered office of the Company shall be established at 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party/parties, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person(s) and in case of divergences between the English text and the French translation, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the the proxy holder of the appearing parties, he signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le onze avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Louis Rodolph Jules Ridder van Rappard (ci-après «M. van Rappard»), administrateur de société, né à Cu-raçao le 27 September 1960, résidant à NL-1118 BH Luchthaven Schiphol, World Trade Center Schiphol Airport, Tower B, 6th Floor, Schiphol Boulevard 285,

ici représenté par M. Gérard Maîtrejean, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 avril 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a/ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 11.2, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social

L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, le contrôle, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations et à l'émission de reconnaissances de dettes. La Société peut également acquérir et développer des brevets ainsi que les licences y relatifs.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées directement, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société doit toujours rester dans les limites établies par la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.

Art. 3. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination

La Société aura la dénomination STEFLOT HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à trente six mille cinq cent cinquante Euros (36.550,- EUR) représenté par 1.462 (mille quatre cent soixante-deux) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR), toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des actions

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code civil.

6.6 - Enregistrement de parts

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le Registre des Associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management

7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés. Un gérant pourra être révoqué ad nutum avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les associés.

Le(s) gérant(s) ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que gérant(s), sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des associés. La Société pourra rembourser au(x) gérants les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenues lors de la participation à des réunions du conseil de gérance.

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des gérants.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par «conference call» via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés

L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 1^{er} jour du mois de juin, à 14.00 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent

Art. 10. Vérification des comptes

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels

11.1 - L'exercice social

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2003.

11.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Art. 15. Modification des statuts

Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps, et en cas de plusieurs associés, par l'assemblée des associés, selon le quorum et conditions de vote requis par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

Souscription - Libération

Les statuts ainsi établis, M. van Rappard, représenté comme mentionné ci-dessus déclare souscrire le capital comme suit:

<i>Souscripteur</i>	<i>Nombre de parts sociales</i>	<i>Montant souscrit</i>	<i>% de capital social</i>
M. van Rappard	1.462	36.550	100 %
Total:	1.462	36.550	100 %

Est alors intervenue, CAPITAL INVESTORS 2002 LTD (ci-après «CAPITAL INVESTORS 2002 Ltd»), ayant son siège social au 4^{ème} Etage, 35 New Bridge Street, Blackfriars, London EC4V 6BW, représentée par M. Gérard Maîtrejean, pré-nommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 11 avril 2003, qui déclare libérer les 2.047 (deux mille quarante-sept) parts sociales libérées entièrement pour le compte de M. van Rappard, par apport en nature:

- de 14.628 (quatorze mille six cent vingt-huit) parts sociales ordinaires, toutes ayant une valeur nominale de 1,25 EUR (un Euro et vingt-cinq cents), de CVC CAPITAL PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A. (ci-après «CVC LUX»), enregistré au registre de commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B 90.106 et ayant son siège social au 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, représentant 14,63% des actions de CVC LUX, et
- d'une créance sur CVC LUX résultant d'une avance d'un montant de EUR 18.285 (dix-huit mille deux cent quatre-vingt-cinq Euros).

Il résulte d'un certificat daté du 11 avril 2003 de l'administration de CAPITAL INVESTORS 2002 LTD et d'un certificat daté du 11 avril 2003 du conseil d'administration de CVC LUX, que:

A. CAPITAL INVESTORS 2002 LTD est propriétaire de 14.628 (quatorze mille six cent vingt-huit) actions ordinaires de CVC LUX (ci-après les «Actions»), représentant 14,63% du capital social total de CVC LUX;

- A.1. les Actions sont totalement libérées;
- A.2. CAPITAL INVESTORS 2002 LTD détient les Actions au bénéfice et pour le compte de M. van Rappard;
- A.3. M. van Rappard a exclusivement droit aux Actions et lui seul a le pouvoir de disposer des Actions;
- A.4. aucune des Actions n'est grevée d'un gage ou d'un usufruit, il n'existe pas de droit d'acquérir un gage ou un usufruit sur les Actions et qu'aucune Action ne fait l'objet d'une saisie;
- A.5. il n'existe ni de droit de préemption, ni aucun autre droit en vertu duquel une personne pourrait être autorisée à demander qu'une ou plusieurs des Actions soient transférées à cette dernière;
- A.6. selon la loi luxembourgeoise et selon les statuts de CVC LUX, de telles Actions peuvent être transférées librement;
- A.7. toutes les formalités, découlant de l'apport en nature des Actions de la société, requises au Luxembourg, seront effectuées dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié documentant l'apport en nature en question;
- A.8. le 11 avril 2003 les Actions à apporter valent EUR 18.285 (dix-huit mille deux cent quatre-vingt-cinq Euros), cette estimation étant basée sur les principes comptables généralement acceptés; et

B. CAPITAL INVESTORS 2002 LTD est le propriétaire d'une créance (ci-après la «créance») sur CVC LUX résultant d'une avance d'un montant de EUR 18.285 (dix-huit mille deux cent quatre-vingt-cinq Euros).

- B.1. CAPITAL INVESTORS 2002 LTD détient la Créance au bénéfice et pour le compte de M. van Rappard;
- B.2. M. van Rappard a exclusivement droit à la Créance et lui seul a le pouvoir de disposer de la Créance;
- B.3. la Créance n'est pas grevée d'un gage ou d'un usufruit, il n'existe pas de droit d'acquérir un gage ou un usufruit sur la Créance et la Créance ne fait pas l'objet d'une saisie;
- B.4. il n'existe ni de droit de préemption, ni aucun autre droit en vertu duquel une personne pourrait être autorisée à demander qu'une partie ou toute la Créance soit transférée à cette dernière;
- B.5. selon la loi luxembourgeoise la Créance est librement transmissible;
- B.6. toutes les formalités, découlant de l'apport en nature de la Créance, requises au Luxembourg, seront effectuées dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié documentant l'apport en nature en question;
- B.7. le 11 avril 2003 la Créance à apporter vaut EUR 18.285 (dix-huit mille deux cent quatre-vingt-cinq Euros), cette estimation étant basée sur les principes comptables généralement acceptés.

Ces certificats et la procuration, après avoir été signés ne varientur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Le surplus entre la valeur nominale des parts sociales et la valeur de l'apport nature, s'élevant à EUR 20 (vingt Euro), sera transféré au compte de la prime d'émission.

Les parties comparantes évaluent l'apport en nature à la somme de 36.570 Euros (trente-six mille cinq cent soixante-dix EUR). Cette évaluation de l'apport en nature, tel que décrit ci-avant, n'a pas été vérifiée par un réviseur d'entreprises. Les parties comparantes déclarent que l'apport en nature, tel que décrit, a été valablement fait à la société, et qu'en conséquence, la contre-valeur en nature du montant de EUR 36.570 (trente-six mille cinq cent soixante-dix Euros) est à présent à la disposition de la société.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, l'apport en nature est évalué à 36.570 Euros (trente-six mille cinq cent soixante-dix Euros).

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.630,-.

Résolutions de l'Associé

1. La Société est administrée par le(s) gérant(s) suivant(s):
 - a. Monsieur Louis Rodolph Jules Ridder van Rappard, prénommé;
 - b. Stef Oostvogels, attorney-at-law, born on April 21, 1962, in Brussels, Belgium, residing at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est établi aux 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que les comparants ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la requête desdits comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Maîtrejean, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, vol. 17CS, fol. 45, case 6. – Reçu 365,70 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

J. Delvaux.

(021110.3/208/502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 82.246.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(020293.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2003.

SONAE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 73.263.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Signature.

(020952.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

GESTFIN, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.187.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020953.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.793.243.400

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 90.028.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique de WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. (la Société)
en date du 24 avril 2003*

L'associé unique de la Société a constaté la démission de Bernard Nicolas en tant que gérant de la Société avec effet au 28 février 2003 et a décidé de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat depuis sa nomination jusqu'au 28 février 2003.

L'associé unique a décidé de nommer Monsieur Marc Feider, avocat, demeurant au 10, rue Nicolas Gredt à L-1641 Luxembourg, au poste de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat pour une période indéterminée.

Pour extrait et publication

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(021040.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMAKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.094.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour COMAKO, S.à r.l.

Signature

(020934.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

INM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.807.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour INM, S.à r.l.

Signature

(020935.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

CONSTRUCTION NICO MARECHAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.178.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour CONSTRUCTION NICO MARECHAL, S.à r.l.

Signature

(020937.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

NICOMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 89.578.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour NICOMA, S.à r.l.

Signature

(020938.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

SYMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 28, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.375.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01553 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour SYMAS S.A.

Signature

(020941.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

ANTHALIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 62.555.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMACORP S.A.

Signature

(020882.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

MASCAGNI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.218.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001 enregistrés à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00237 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

F. Mangen

Administrateur

(020883.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AMIPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.159.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001 enregistrés à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00244 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

F. Mangen

Administrateur

(020884.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG MASTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.008.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG MASTER, S.à r.l., société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021116.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG MASTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.008.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG MASTER, S.à r.l., société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021119.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

L'ASSOCIATION FEMMES EMIGREES DU LUXEMBOURG.

Siège social: L-2634 Luxembourg, 18, rue William Turner.

L'ASSOCIATION FEMMES EMIGREES DU LUXEMBOURG, ayant son siège social à l'adresse suivante: 15, Montée de Clausen, L-1330 Luxembourg, informe qu'elle vient de déménager à l'adresse suivante: 18, rue William Turner, L-2634 Luxembourg.

M. I. Oliveira Almeida

La Présidente

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01971. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020954.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

PRAETOR INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 71.578.

L'an deux mille trois, le trente et un mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société PRAETOR INVESTMENT, ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais, R. C. Luxembourg numéro 71.578, constituée suivant acte reçu le 13 septembre 1999, publié au Mémorial C numéro 833 du 9 novembre 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 5.000 (cinq mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification des articles 3, 9, 11, 13, 22, 23 et 27 des statuts de la Société afin de:

1° Modifier à l'article 3 l'objet social de la société afin d'autoriser celle-ci à constituer, administrer et gérer plusieurs fonds communs de placement et de changer la référence à la loi du 30 mars 1988 par une référence à la loi du 20 décembre 2002.

2° Modifier à l'article 9 la date de l'Assemblée Générale Annuelle pour la fixer au premier mardi du mois de juillet à 11 heures.

3° Fixer à l'article 9 la date de la prochaine Assemblée Générale Annuelle au 1^{er} juillet 2003.

4° Modification de l'article 11 afin de remplacer le commissaire par un Réviseur d'entreprises externe indépendant.

5° Supprimer à l'article 13 le deuxième paragraphe.

6° Modifier l'intitulé du chapitre V et l'article 22 des statuts afin de préciser que la surveillance de la société sera confiée à un Réviseur d'entreprises externe indépendant.

7° Changer à l'article 23 la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 31 mars.

8° Fixer à l'article 23 la date de la prochaine clôture de cette année au 31 mars 2003.

9° Changer à l'article 27 la référence à la loi du 30 mars 1988 par une référence à la loi du 20 décembre 2002.

10° Modifier les statuts en fonction des décisions ci-avant.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société afin d'autoriser celle-ci à constituer, administrer et gérer plusieurs fonds commun de placement et décide et de changer la référence à la loi du 30 mars 1988 par une référence à la loi du 20 décembre 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée annuelle pour la fixer au premier mardi du mois de juillet à 11 heures.

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer la prochaine assemblée générale annuelle au 1^{er} juillet 2003 à 11.00 heures.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 11 des statuts de la société afin de remplacer le commissaire par un Réviseur d'entreprises externe indépendant.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de supprimer le paragraphe 2 de l'article 13 des statuts de la société.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'intitulé du chapitre V et l'article 22 des statuts afin de préciser que la surveillance de la société sera confiée à un réviseur d'entreprises externe indépendant.

Septième résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 31 mars.

Huitième résolution

L'assemblée décide de fixer la date de clôture de cette année au 31 mars 2003, de sorte que l'exercice social ayant débuté le 1^{er} janvier 2003 se termine le 31 mars 2003.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de changer à l'article 27 la référence à la loi du 30 mars 1988 par une référence à la loi du 20 décembre 2002.

Dixième résolution

Afin de mettre en concordance les statuts avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 3, 9, 11, 13, 22, 23 et 27 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet de la Société est la constitution, l'administration et la gestion de fonds communs de placement constitués selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg (les «Fonds») et l'émission de certificats ou de confirmations représentant ou documentant des parts de copropriété indivise dans ces Fonds.

La Société se chargera de toute action en rapport avec l'administration, la direction et la promotion des Fonds. Elle pourra, pour compte des Fonds, conclure des contrats, acheter, vendre, échanger et délivrer toutes valeurs mobilières, procéder à toutes inscriptions et transferts à son nom et au nom des tiers dans les registres d'actions ou d'obligations de toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères; exercer pour compte des Fonds et des actionnaires des Fonds tous droits et privilèges en particulier tous droits de vote attachés aux valeurs mobilières constituant les avoirs des Fonds, cette énumération n'étant pas limitative, mais simplement exemplative.

La Société pourra exercer toutes activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par le Chapitre 14 de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Art. 9. L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation le premier mardi du mois de juillet à 11.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le premier jour bancaire ouvrable suivant. L'Assemblée Générale Annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres Assemblées Générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

L'Assemblée Générale Annuelle est fixée au 1^{er} juillet 2003 à 11 heures pour l'exercice clos le 31 mars 2003.

Art. 11. Convocations des Assemblées Générales

Les Assemblées des actionnaires seront convoquées par le Conseil d'Administration ou le Réviseur d'entreprises externe indépendant, à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour, publié conformément à la loi et envoyé par lettre recommandée, au moins huit jours avant l'Assemblée, à tout actionnaire à son adresse portée au registre des actionnaires.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et s'ils affirment avoir été informés de l'ordre du jour de l'Assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis ou publication préalable.

Art. 13. Les administrateurs seront élus par l'Assemblée Générale pour une période se terminant à la prochaine Assemblée Annuelle et lorsque leurs successeurs auront été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission, de révocation ou autrement, les administrateurs restants pourront se réunir et élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine Assemblée des actionnaires.

Au cas où, lors d'une réunion du conseil, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président aura voix prépondérante.

Chapitre V.- Réviseur d'entreprises externe indépendant**Art. 22. Réviseur d'entreprises externe indépendant**

La surveillance des documents comptables annuels de la société est confiée à un ou plusieurs Réviseurs d'entreprises externes indépendants. Le Réviseur d'entreprises externe indépendant sera élu par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires pour une période prenant fin le jour de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires et jusqu'à l'élection de son successeur. Il restera en fonction jusqu'à sa réélection ou l'élection de son successeur. Le Réviseur d'entreprises externe indépendant en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée des actionnaires.

Art. 23. L'exercice social commence le premier avril et se termine le 31 mars.

L'exercice social ayant débuté le premier janvier 2003 se termine le 31 mars 2003.

Art. 27. Dispositions générales

Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les Sociétés commerciales et des lois modificatives, ainsi qu'à la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, vol. 16CS, fol. 99, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

J. Elvinger.

(021134.3/211/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

PRAETOR INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 71.578.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(021136.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

CALLANDER MANAGERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.949.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002 du F.C.P. CALLANDER FUND, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(020956.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

TIMKEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 92.503.

Circular Resolutions of the Board of Managers of February 7, 2003

The undersigned, being all the members of the Board of Managers (the «Board of Managers») of TIMKEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., (the «Company»), organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, hereby consent to the adoption of the following resolutions as if such resolutions had been adopted at a duly convened and held meeting of the Board of Managers:

Agenda:

The Board of Managers decides to transfer the registered office of the Company from 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, to 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, with effect from February 7, 2003.

Resolution

The Board of Managers unanimously resolved to transfer the registered office of the Company from 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, to 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, with effect from February 7, 2003.

R. W. Logston / S. Mathieu / A. Schmitt.

Pour copie conforme

G. Arendt

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021126.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

BRIDGE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 57.930.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Signature.

(020960.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

MIDI INVESTMENT, Société Anonyme.

Registered office: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 93.202.

STATUTES

In the year two thousand three, on the twenty-fifth.

Before Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

There have appeared the following:

1) The public liability company under the law of the State of Panama XEN INVESTMENTS CORP., having its registered office in Panama,

2) Mr Michael Hellqvist, company director, residing in S-18691 Vallentuna, Lövlund, Angarn, born at Högalid on August 22nd, 1957,

both here represented by Mr Olivier Lansac, private employee, residing in Rédange sur Attert, by virtue of two proxies given in Luxembourg, on March 25th, 2003,

Said proxies, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The said appearing companies, represented as aforesaid, have declared forming upon themselves a public liability company on the basis of the Articles of Incorporation of which they have agreed as follows:

Chapter I.- Form - Name - Registered office - Object - Duration

Article 1. Form - Name

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a Company in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles of Incorporation.

The Company will exist under the name of MIDI INVESTMENT.

Art. 2. Registered Office

The Company will have its registered office in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 3. Object

The company has as object all activities relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a company limited by shares or of a private company, as well as the administration, management, control and development of such participations without having to remain within the limits established by the Law of July 31, 1929, concerning holding Companies.

In particular the company may use its funds for the creation, management, development and the realisation of a portfolio comprising all types of transferable securities, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities, either by way of contribution, subscription, purchase option or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange. The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to any company in which it has a direct or indirect substantial interest.

The company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money.

In general, the company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and operations which it may deem useful to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any moment by a decision of the general meeting of shareholders resolving in the same manner as for the amendment of these Articles of Incorporation.

Chapter II.- Capital - Shares

Art. 5. Corporate Capital

The corporate capital of the Company is set at thirty-three thousand Euros (33,000.- EUR) divided into three hundred thirty (330) shares with a par value of one hundred Euros (100.- EUR) each.

Art. 6. Shares

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder.

Chapter III.- Board of Directors - Statutory Auditor

Art. 7. Board of Directors

The Company shall be administered by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders.

The directors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding six years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

In the event of one or more vacancies in the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the general meeting ratifies the election at its next meeting.

Art. 8. Meetings of the Board of Directors

The board of directors may choose from among its members a chairman. It may as well appoint a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence the general meeting or the board will appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the board of directors will be given by letter or by telex to all directors at least 48 hours in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice of meeting. The notice indicates the place and agenda for the meeting.

This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority directors are present.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In case of emergency, a written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 9. Minutes of meetings of the Board of Directors.

The minutes of any meeting of the board of Directors will be signed by the chairman of the meeting and by any other director. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors.

Art. 10. Powers of the Board of Directors

The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders are in the competence of the board of directors.

Art. 11. Delegation of Powers

The board of directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorization by the general meeting of shareholders.

Art. 12. Representation of the Company

The Company will be bound toward third parties by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board but only within the limits of such power.

Art. 13. Statutory Auditor

The Company is supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders.

The statutory auditors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding 6 years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

Chapter IV. General Meeting of Shareholders**Art. 14. Powers of the Meeting of Shareholders**

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. Subject to the provisions of article 10 above, it has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 15. Annual General Meeting

The annual general meeting shall be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Tuesday in June of each year, at 2.00 p.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. Other General Meetings

The board of directors or the statutory auditor may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad, if the judgment of the board of directors which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 17. Procedure - Vote

Shareholders' meetings are convened by notice made in compliance with the provisions of law.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax as his proxy another person who need not be a shareholder.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Except as otherwise required by law, resolutions will be taken irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board or by any two directors.

Chapter V.- Social year - Allocation of profits**Art. 18. Social Year**

The Company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December.

The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account, it submits these documents together with a report on the operations of the company at least one month before the date of the annual general meeting to the statutory auditor who will make a report containing his comments on such documents.

Art. 19. Appropriation of Profits

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) will be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI.- Dissolution - Liquidation**Art. 20. Dissolution - Liquidation**

The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these articles of incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, either anticipatively or by expiration of its term, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII.- Applicable law**Art. 21. Applicable Law**

All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 governing commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing companies, as represented, these parties have subscribed for the number of shares as follows:

1) XEN INVESTMENTS CORP., prenamed, one share	1
2) Mr Michael Hellqvist, prenamed, three hundred twenty-nine shares.	329
Total: three hundred thirty shares	330

The capital has been paid in at the extent of 25% representing eight thousand two hundred fifty Euros (8,250.- EUR) making for each share 25.- EUR, which is at the disposal of the company, whereover proof has been given to the undersigned notary.

The shares shall remain registered shares until they will have been fully paid-in.

The capital must be fully paid in on the first request of the company.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in Art. 26 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitory measures

1.- The first Company's social year, shall begin upon the date of formation of the Company and shall terminate upon the last day of December 2003.

2.- The first General Annual Meeting will be held for the first time in the year 2004.

Expenses - Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 1,800.- EUR.

Extraordinary General Meeting

The above-named companies, as represented, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, they have passed the following resolutions, each time by unanimous vote:

1. Resolved to fix at 3 (three) the number of directors and further resolved to elect the following as directors:

a) Mr Michael Hellqvist, company director, residing in S-18691 Vallentuna, Lövlund, Angarn, born at Högalid on August 22nd, 1957,

b) Mr Carlo Reding, réviseur d'entreprises, residing in Luxembourg, born in Luxembourg on October 15th, 1958,

c) Mr Ronald Weber, réviseur d'entreprises, residing in Luxembourg, born in Maastricht on August 2nd, 1953,

The directors will hold office until the annual general meeting of shareholders to be held in 2007.

2. Resolved to fix at 1 (one) the number of statutory auditors and further resolved to elect the following as statutory auditor for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2007:

ABAX AUDIT, S.à r.l. with registered office in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, filed in the register of commerce at Luxembourg (R.C.S. B 27.761).

3. The registered office is established in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby declares that at the request of the persons appearing, named above, this deed and the Art.s of Incorporation contained herein, are worded in English, followed by a French version; at the request of the same persons appearing, in case of divergences between the English and the French texts, the English version shall prevail.

In witness whereof we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to persons appearing known to the undersigned notary by their names, usual surnames, civil status and residences, the said persons appearing have signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mil trois, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg- Eich.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit de l'Etat de Panama XEN INVESTMENTS CORP., ayant son siège social Panama,

2) Monsieur Michael Hellqvist, administrateur de société, demeurant à S-18691 Vallentuna, Lövlund, Angarn, né à Högalid le 22 août 1957,

Tous deux représentés par Monsieur Olivier Lansac, employé privé, demeurant à Rédange sur Attert,

en vertu de deux procurations sous seing privés données à Luxembourg, le 25 mars 2003,

lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles sociétés, telles que représentées, ont déclaré constituer entre elles une société anonyme dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier.- Forme - Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination

Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La société adopte la dénomination MIDI INVESTMENT.

Art. 2. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet

La société a pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés ou non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités.

En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Durée

La société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital - Actions

Art. 5. Capital social

Le capital souscrit est fixé à trente-trois mille Euros (33.000,- EUR) représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Art. 6. Forme des Actions

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Titre III.- Conseil d'Administration - Surveillance

Art. 7. Conseil d'administration

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires ratifiera le nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre administrateur pour présider la réunion.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donnée par lettre ou téléx à tous les administrateurs au moins 48 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation de la réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence une décision écrite signée par l'ensemble des administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

Art. 9. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration

Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration.

Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 11. Délégation de pouvoirs

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Commissaire aux comptes

La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale

Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier mardi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Autres assemblées générales

Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.

Art. 17. Procédure - Vote

Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Titre V.- Année sociale -Répartition des bénéfices

Art. 18. Année sociale

L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 19. Affectation des bénéfices

Sur les bénéfices nets de la société il sera prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Titre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 20.- Dissolution - Liquidation

La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, soit par anticipation, soit à l'échéance du terme, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 21. Loi applicable

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Souscription et Paiement.

Les sociétés comparantes, telles que représentées, ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, ont souscrit au nombre d'actions comme suit:

1) La société anonyme XEN INVESTMENTS CORP., prénommée, une action	1
2) Mr Michael HELLQVIST, prénommé, trois cent vingt-neuf actions	329
Total: Trois cent trente actions.	330

Le capital a été libéré à concurrence de 25% représentant huit mille deux cent cinquante Euros (8.250,- EUR) faisant pour chaque action 25,- EUR, lequel se trouve dès-à-présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Les actions resteront nominatives jusqu'à leur libération intégrale.

Le capital doit être entièrement libéré sur première demande de la société.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2004.

Coût - Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.800,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Les sociétés préqualifiées, telles que représentées, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à 3 (trois).

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Michael Hellqvist, administrateur de société, demeurant à S-18691 Vallentuna, Lövlund, Angarn, né à Högalid le 22 août 1957,

b) Monsieur Carlo Reding, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, né à Luxembourg le 15 octobre 1958,

c) Monsieur Ronald Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, né à Maastricht le 2 août 1953,

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2007.

2) Le nombre des commissaires est fixé à 1 (un). Est nommé commissaire aux comptes, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2007:

ABAX AUDIT, S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 27.761.

3) Le siège social est établi à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé par nous le notaire instrumentant soussigné, à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite au mandataires des comparants, connu du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, le Notaire, le présent acte.

Signé: O. Lansac - P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2003, vol. 138S, fol. 87, case 3. – Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 12 mai 2003.

P. Decker.

(021481.3/206/438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2003.

ARAGON, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 31.812.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020961.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

ARNOWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.316.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE01736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

ARNOWEB S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(020962.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG DELTA BIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 211.951.409

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 86.421.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique de WPP LUXEMBOURG DELTA BIS, S.à r.l. (la Société)
en date du 24 avril 2003*

L'associé unique de la Société a constaté la démission de Bernard Nicolas en tant que gérant de la Société avec effet au 28 février 2003 et a décidé de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat depuis sa nomination jusqu'au 28 février 2003.

L'associé unique a décidé de nommer Monsieur Marc Feider, avocat, demeurant au 10, rue Nicolas Gredt à L-1641 Luxembourg, au poste de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat pour une période indéterminée.

Pour extrait et publication

WPP LUXEMBOURG DELTA BIS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021041.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

SOFT INVESTMENT, Société Anonyme.
Registered office: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 93.204.

STATUTES

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of April.
Before Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

There have appeared the following:

1) The public liability company under the law of the State of Panama XEN INVESTMENTS CORP., having its registered office in Panama,

2) Mr Lars Palmefjord, company director, residing in S-17237 Sunbyberg, 7, Rinkebyvägen, born at Bromma on June 19th, 1955,

both here represented by Mr Olivier Lansac, private employee, residing in Rédange sur Attert, by virtue of two proxies given in Luxembourg, on March 25th, 2003,

Said proxies, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The said appearing companies, represented as aforesaid, have declared forming upon themselves a public liability company on the basis of the Articles of Incorporation of which they have agreed as follows:

Chapter I.- Form - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Form - Name

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a Company in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg an by the present Articles of Incorporation.

The Company will exist under the name of SOFT INVESTMENT.

Art. 2. Registered Office

The Company will have its registered office in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 3. Object

The company has as object all activities relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a company limited by shares or of a private company, as well as the administration, management, control and development of such participations without having to remain within the limits established by the Law of July 31, 1929, concerning holding Companies.

In particular the company may use its funds for the creation, management, development and the realisation of a portfolio comprising all types of transferable securities, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities, either by way of contribution, subscription, purchase option or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange. The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to any company in which it has a direct or indirect substantial interest.

The company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money.

In general, the company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and operations which it may deem useful to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any moment by a decision of the general meeting of shareholders resolving in the same manner as for the amendment of these Articles of Incorporation.

Chapter II.- Capital - Shares

Art. 5. Corporate Capital

The corporate capital of the Company is set at thirty-three thousand Euros (33,000.- EUR) divided into three hundred thirty (330) shares with a par value of one hundred Euros (100.- EUR) each.

Art. 6. Shares

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder.

Chapter III.- Board of Directors - Statutory Auditor

Art. 7. Board of Directors

The Company shall be administered by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders.

The directors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding six years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

In the event of one or more vacancies in the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the general meeting ratifies the election at its next meeting.

Art. 8. Meetings of the Board of Directors

The board of directors may choose from among its members a chairman. It may as well appoint a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence the general meeting or the board will appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the board of directors will be given by letter or by telex to all directors at least 48 hours in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice of meeting. The notice indicates the place and agenda for the meeting.

This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority directors are present.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In case of emergency, a written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 9. Minutes of meetings of the Board of Directors

The minutes of any meeting of the board of Directors will be signed by the chairman of the meeting and by any other director. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors.

Art. 10. Powers of the Board of Directors

The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders are in the competence of the board of directors.

Art. 11. Delegation of Powers

The board of directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorization by the general meeting of shareholders.

Art. 12. Representation of the Company

The Company will be bound toward third parties by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board but only within the limits of such power.

Art. 13. Statutory Auditor

The Company is supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders.

The statutory auditors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding 6 years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

Chapter IV. General meeting of shareholders

Art. 14. Powers of the Meeting of Shareholders

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. Subject to the provisions of article 10 above, it has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 15. Annual General Meeting

The annual general meeting shall be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Tuesday in June of each year, at 2.00 p.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. Other General Meetings

The board of directors or the statutory auditor may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad, if the judgment of the board of directors which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 17. Procedure - vote

Shareholders' meetings are convened by notice made in compliance with the provisions of law.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax as his proxy another person who need not be a shareholder.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Except as otherwise required by law, resolutions will be taken irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board or by any two directors.

Chapter V.- Social year - Allocation of profits**Art. 18. Social Year**

The Company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December.

The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account, it submits these documents together with a report on the operations of the company at least one month before the date of the annual general meeting to the statutory auditor who will make a report containing his comments on such documents.

Art. 19. Appropriation of Profits

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) will be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI.- Dissolution - Liquidation**Art. 20. Dissolution - Liquidation**

The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these articles of incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, either anticipatively or by expiration of its term, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII.- Applicable law**Art. 21. Applicable Law**

All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 governing commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing companies, as represented, these parties have subscribed for the number of shares as follows:

1) XEN INVESTMENTS CORP., prenamed, one share	1
2) Mr Lars Palmejord, prenamed, three hundred twenty-nine shares	329
Total: three hundred thirty shares	330

The capital has been paid in at the extent of 25% representing eight thousand two hundred fifty Euros (8,250.- EUR) making for each share 25,- EUR, which is at the disposal of the company, wherever proof has been given to the undersigned notary.

The shares shall remain registered shares until they will have been fully paid-in.

The capital must be fully paid in on the first request of the company.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in Article 26 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitory measures

- 1.- The first Company's social year, shall begin upon the date of formation of the Company and shall terminate upon the last day of December 2003.
- 2.- The first General Annual Meeting will be held for the first time in the year 2004.

Expenses - Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 1,800.- EUR.

Extraordinary general meeting

The above-named companies, as represented, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, they have passed the following resolutions, each time by unanimous vote:

1. Resolved to fix at 3 (three) the number of directors and further resolved to elect the following as directors:

a) Mr Lars Palmefjord, company director, residing in S-17237 Sunbyberg, 7, Rinkebyvägen, born at Bromma on June 19th, 1955,

b) Mr Carlo Reding, réviseur d'entreprises, residing in Luxembourg, born in Luxembourg on October 15th, 1958,

c) Mr Ronald Weber, réviseur d'entreprises, residing in Luxembourg, born in Maastricht on August 2nd, 1953,

The directors will hold office until the annual general meeting of shareholders to be held in 2007.

2. Resolved to fix at 1 (one) the number of statutory auditors and further resolved to elect the following as statutory auditor for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2007:

ABAX AUDIT, S.à r.l. with registered office in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, filed in the register of commerce at Luxembourg (R.C.S. B 27.761).

3. The registered office is established in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby declares that at the request of the persons appearing, named above, this deed and the Articles of Incorporation contained herein, are worded in English, followed by a French version; at the request of the same persons appearing, in case of divergences between the English and the French texts, the English version shall prevail.

In witness whereof we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to persons appearing known to the undersigned notary by their names, usual surnames, civil status and residences, the said persons appearing have signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mil trois, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg- Eich.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit de l'Etat de Panama XEN INVESTMENTS CORP., ayant son siège social Panama,

2) Monsieur Lars Palmefjord, administrateur de société, demeurant à S-17237 Sunbyberg, 7, Rinkebyvägen, né à Bromma le 19 juin 1955,

Tous deux représentés par Monsieur Olivier Lansac, employé privé, demeurant à Rédange sur Attert, en vertu de deux procurations sous seing privés données à Luxembourg, le 25 mars 2003,

lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles sociétés, telles que représentées, ont déclaré constituer entre elles une société anonyme dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme - Dénomination - Siège - Objet - Durée**Art. 1^{er}. Forme - Dénomination**

Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La société adopte la dénomination SOFT INVESTMENT.

Art. 2. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet

La société a pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère se présentant sous

forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés ou non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités.

En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Durée

La société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital - Actions

Art. 5. Capital social

Le capital souscrit est fixé à trente-trois mille Euros (33.000.- EUR) représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100.- EUR) chacune.

Art. 6. Forme des Actions

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Titre III.- Conseil d'Administration - Surveillance

Art. 7. Conseil d'administration

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires ratifiera le nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre administrateur pour présider la réunion.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donnée par lettre ou télécopie à tous les administrateurs au moins 48 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation de la réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par câble, par télégramme, par télécopie ou par télécopieur de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence une décision écrite signée par l'ensemble des administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

Art. 9. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration

Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration.

Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 11. Délégation de pouvoirs

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Commissaire aux comptes

La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires**Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale**

Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier mardi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Autres assemblées générales

Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.

Art. 17. Procédure - Vote

Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Titre V.- Année sociale - Répartition des bénéfices**Art. 18. Année sociale**

L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 19. Affectation des bénéfices

Sur les bénéfices nets de la société il sera prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Titre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 20.- Dissolution - Liquidation

La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, soit par anticipation, soit à l'échéance du terme, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 21. Loi applicable

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Souscription et Paiement

Les sociétés comparantes, telles que représentées, ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, ont souscrit au nombre d'actions comme suit:

1) La société anonyme XEN INVESTMENTS CORP., prénommée, une action	1
2) Mr Lars PALMEFJORD, prénommé, trois cent vingt-neuf actions	329
Total: Trois cent trente actions.	330

Le capital a été libéré à concurrence de 25% représentant huit mille deux cent cinquante Euros (8.250,- EUR) faisant pour chaque action 25,- EUR, lequel se trouve dès-à-présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Les actions resteront nominatives jusqu'à leur libération intégrale.

Le capital doit être entièrement libéré sur première demande de la société.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Dispositifs transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2004.

Coût - Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.800,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Les sociétés préqualifiées, telles que représentées, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à 3 (trois).

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Lars Palmefjord, administrateur de société, demeurant à S-17237 Sunbyberg, 7, Rinkebyvägen, né à Bromma le 19 juin 1955,

b) Monsieur Carlo Reding, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, né à Luxembourg le 15 octobre 1958,

c) Monsieur Ronald Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, né à Maastricht le 2 août 1953,

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2007.

2) Le nombre des commissaires est fixé à 1 (un). Est nommé commissaire aux comptes, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2007:

ABAX AUDIT, S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 27.761.

- 3) Le siège social est établi à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé par nous le notaire instrumentant soussigné, à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite au mandataire des comparants, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, le Notaire, le présent acte.

Signé: O. Lansac - P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2003, vol. 138S, fol. 87, case 4. – Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 12 mai 2003.

P. Decker.

(021485.3/206/438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2003.

**NAGEL INVEST (L), Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. ASTROBAL).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.964.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020966.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

J.P. MORGAN FRENCH FRANC LIQUID FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.806.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020967.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

CARSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2157 Luxembourg, 10-12, rue 1900.

R. C. Luxembourg B 54.037.

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2003 que Monsieur Lin Ming a été révoqué de sa fonction d'administrateur et de celle de directeur technique de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00468. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2003

Suite à la révocation de la fonction d'administrateur de Monsieur Lin Ming et la nomination de Madame Lian Wei comme nouvelle administratrice, le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Zhu Zhangjin, commerçant, demeurant à Haining (Chine);

Monsieur Shi Ajian, commerçant, demeurant à Bruxelles (B);

Madame Lian Wei, ingénieur, demeurant à Paris (F).

Ensuite le conseil d'administration, réuni en date du 21 avril 2003 nomme Monsieur Shi Ajian comme administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société par sa signature unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00465. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(021181.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

CLERICAL MEDICAL EUROPE FINANCIAL SERVICES B.V. LUXEMBOURG BRANCH,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.191.

1. Succursale

Dénomination

CLERICAL MEDICAL EUROPE FINANCIAL SERVICES B.V. LUXEMBOURG BRANCH

Adresse

23, Route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

Activités de la succursale

1. Participation au développement de produits, gestion de projets, support clientèle, services marketing, comptables et de gestion de ressources humaines ainsi que travaux de recherche en matière légale, fiscale, financière et en matière de gestion du risque.

2. Prise de participation dans d'autres sociétés ainsi que participation à la gestion et au financement de ces sociétés ou d'autres sociétés.

Date de création

31 mars 2003

Représentant permanent pour l'activité de la succursale

Michael Stuart Robinson
Né le 17 mai 1965 à Bishop Stortford (Grande-Bretagne)
Adresse privée:
Conway, Peter Avenue, 2
RH8 9LG
Oxted, Surrey
Grande-Bretagne

2. Société-Mère

Dénomination

CLERICAL MEDICAL EUROPE FINANCIAL SERVICES B.V.

Forme Juridique

Besloten Vennotschap met beperkte aansprakelijkhe

Immatriculation

N° d'immatriculation: 14076560
Nom du registre: Kamer van Koophandel en Fabrieken Zuid-Limburg
Pays: Pays-Bas

Personnes ayant le pouvoir d'engager la société

1. Michael Stuart Robinson
Né le 17 mai 1965 à Bishop Stortford (Grande-Bretagne)
Adresse privée:
Conway, Peter Avenue, 2
RH8 9LG
Oxted, Surrey
Grande-Bretagne

2. Roland Gordon Ward
Né le 1^{er} juin 1945 à Bilston (Grande-Bretagne)
Adresse privée:
The Equerry's House, 1
GL5 3DW
Sherborne House Stables
Grande-Bretagne

G. Brabants
Development lawyer

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE02040. – Reçu 166 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

PARTNER INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.904.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020971.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

**APROVIA MANAGEMENT GFA, Société à responsabilité limitée,
(anc. APROVIA MANAGEMENT).**

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.017.

In the year two thousand and three, on the twenty-fifth of April.
Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. THE THIRD CINVEN FUND (NO 1) LIMITED PARTNERSHIP,
2. THE THIRD CINVEN FUND (NO 2) LIMITED PARTNERSHIP,
3. THE THIRD CINVEN FUND (NO 3) LIMITED PARTNERSHIP,
4. THE THIRD CINVEN FUND (NO 4) LIMITED PARTNERSHIP,
5. THE THIRD CINVEN FUND (NO 5) LIMITED PARTNERSHIP,

incorporated under the law of England, having their registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), acting by their General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No 1) LIMITED PARTNERSHIP, incorporated under the law of England, having its registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) acting by its General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No 1) LIMITED, incorporated under the law of England, having its registered seat at 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

6. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (NO 1) LIMITED PARTNERSHIP,
7. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (NO 2) LIMITED PARTNERSHIP,
8. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (NO 3) LIMITED PARTNERSHIP,

incorporated under the law of England, having their registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), acting by their General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No 2) LIMITED PARTNERSHIP, incorporated under the law of England, having its registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) acting by its General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No 2) LIMITED, incorporated under the law of England, having its registered seat at 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

9. THE THIRD CINVEN FUND US (NO 1) LIMITED PARTNERSHIP,
10. THE THIRD CINVEN FUND US (NO 2) LIMITED PARTNERSHIP,
11. THE THIRD CINVEN FUND US (NO 3) LIMITED PARTNERSHIP,
12. THE THIRD CINVEN FUND US (NO 4) LIMITED PARTNERSHIP,
13. THE THIRD CINVEN FUND US (NO 5) LIMITED PARTNERSHIP,

incorporated under the law of England, having their registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), acting by their General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No 3) LIMITED PARTNERSHIP, incorporated under the law of England, having its registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) acting by its General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No 3) LIMITED, incorporated under the law of England, having its registered seat at 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

all here represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium), by virtue of thirteen (13) proxies given under private seal.

The said proxies, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole shareholders of the limited liability company existing in Luxembourg under the name of APROVIA MANAGEMENT GFA, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of June 25, 2002, published in the Mémorial, Recueil C n° 1320, dated September 11, 2002.

II. The shareholders resolve to transfer the address of the Company from Luxembourg to Munsbach, with effect as of May 1st, 2003.

III. The shareholders resolve to amend therefore article 5 of the Company's bylaws to give it henceforth the following content:

«**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Munsbach. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad»

IV. The shareholders resolve to fix the address of the Company at 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, with effect as of May 1st, 2003.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. THE THIRD CINVEN FUND (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP,
2. THE THIRD CINVEN FUND (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,
3. THE THIRD CINVEN FUND (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,
4. THE THIRD CINVEN FUND (N° 4) LIMITED PARTNERSHIP,
5. THE THIRD CINVEN FUND (N° 5) LIMITED PARTNERSHIP,

constituées en vertu de la loi anglaise, ayant leur siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant par leur «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 1) LIMITED PARTNERSHIP, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) agissant par son «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 1) LIMITED, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

6. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP,
7. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,
8. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,

constituées en vertu de la loi anglaise, ayant leur siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant par leur «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 2) LIMITED PARTNERSHIP, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant par son «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 2) LIMITED, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

9. THE THIRD CINVEN FUND US (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP,
10. THE THIRD CINVEN FUND US (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,
11. THE THIRD CINVEN FUND US (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,
12. THE THIRD CINVEN FUND US (N° 4) LIMITED PARTNERSHIP,
13. THE THIRD CINVEN FUND US (N° 5) LIMITED PARTNERSHIP,

constituées en vertu de la loi anglaise, ayant leur siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant par leur «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 3) LIMITED PARTNERSHIP, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) agissant par son «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 3) LIMITED, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

tous ici représentés par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu de treize procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps avec elles.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les seules associés de la société à responsabilité limitée existant à Luxembourg sous la dénomination de APROVIA MANAGEMENT GFA, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 1320 du 11 septembre 2002.

II. Les associés décident de transférer le siège social de la Société de Luxembourg à Munsbach, avec effet au 1^{er} mai 2003.

III. Les associés décident de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le siège social est établi à Munsbach. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

IV. Les associés décident de fixer l'adresse de la Société au 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, avec effet au 1^{er} mai 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, vol. 17CS, fol. 52, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

J. Elvinger.

(021152.3/211/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

**APROVIA MANAGEMENT GFA, Société à responsabilité limitée,
(anc. APROVIA MANAGEMENT).**

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.017.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(021154.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

RS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.217.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020974.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

STANDFAST REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 34.023.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Signature.

(020975.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

STERLING LUXEMBOURG (NO. 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 74.825.

Extrait des résolutions du gérant unique prises le 7 avril 2003

Le gérant de STERLING LUXEMBOURG (No 3), S.à r.l. («la société») a décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 avril 2003 (avec effet rétroactif au 7 avril 2003).

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021023.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

RECEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.044.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Signature.

(020969.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

RECEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.044.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
qui s'est tenue à Luxembourg le 9 avril 2003*

1) L'Assemblée prend note de la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Daniel Gauthier avec effet au 15 avril 2002;

L'Assemblée remercie Monsieur Daniel Gauthier pour sa participation efficace au sein du Conseil d'Administration de RECEM S.A.;

2) L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs Messieurs:

- Henri Thijssen
- Jean-Claude (dit Thierry) Dosogne
- Willem-Jan Boer
- Paul Groeninckx
- Jan de Jong
- Gerritjan Westra
- Paul de Bellefroid

- Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2003;

- En outre l'Assemblée décide de laisser deux postes d'Administrateurs vacants jusqu'à la prochaine élection de deux Administrateurs;

3) L'Assemblée nomme comme réviseur d'entreprises indépendant PricewaterhouseCoopers. Le mandat du réviseur d'entreprises indépendant viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 statuant sur les comptes de l'exercice social de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Publication et Réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AD01694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020968.3/253/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

DANONE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 30.185.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Signature.

(020993.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

DANONE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 30.185.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale
qui s'est tenue le 26 mars 2003 à 11.00 heures au siège social*

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs, MM. Jean-Claude Horen, André Allardin et Claude Weber, pour une durée de un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2003;

- L'Assemblée nomme PricewaterhouseCoopers comme Réviseur d'entreprises indépendant.

Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2004 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020990.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

UNI-GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 38.908.

—
Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020976.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

VESPER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.919.

—
Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020978.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

STRATEGIC GLOBAL INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 38.387.

—
Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020980.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

GLANBIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.733.

—
Lors de l'Assemblée Ordinaire Annuelle tenue en date du 10 avril 2003, il a été décidé de nommer en remplacement de Monsieur Christian Billon, Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, né le 29 avril 1956 à Briey en France, demeurant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et en remplacement de Monsieur Patrick Sganzerla, Madame Babette Chambre, employée privée, née le 1^{er} août 1968 à Magdeburg en Allemagne, demeurant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Ordinaire Annuelle qui approuvera les comptes au 30 novembre 2003 et qui se tiendra en 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021053.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

VETINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.738.

—
Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020982.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

CALLANDER MANAGERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.949.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020984.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

UNI-VALEURS GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 25.152.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020987.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

EUROPEAN VENTURES INVESTMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.160.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE00514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(020992.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

VEDIOR HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Subscribed capital: EUR 39.097.900.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 89.633.

—
Par la résolution circulaire du 1^{er} avril 2003, les associés de la société VEDIOR HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., ont décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021056.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.005.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC II, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021104.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.005.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC II, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021102.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

REN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.923.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 mai 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(021016.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG RASOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.500

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 85.330.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique de WPP LUXEMBOURG RASOR, S.à r.l. (la Société)
en date du 24 avril 2003*

L'associé unique de la Société a constaté la démission de Bernard Nicolas en tant que gérant de la Société avec effet au 28 février 2003 et a décidé de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat depuis sa nomination jusqu'au 28 février 2003.

L'associé unique a décidé de nommer Monsieur Marc Feider, avocat, demeurant au 10, rue Nicolas Gredt à L-1641 Luxembourg, au poste de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat pour une période indéterminée.

Pour extrait et publication

WPP LUXEMBOURG RASOR, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021043.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.004.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC I, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021108.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.004.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC I, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021105.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG YMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.500

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 85.331.

—
*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique de WPP LUXEMBOURG YMC, S.à r.l. (la Société)
en date du 24 avril 2003*

L'associé unique de la Société a constaté la démission de Bernard Nicolas en tant que gérant de la Société avec effet au 28 février 2003 et a décidé de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat depuis sa nomination jusqu'au 28 février 2003.

L'associé unique a décidé de nommer Monsieur Marc Feider, avocat, demeurant au 10, rue Nicolas Gredt à L-1641 Luxembourg, au poste de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat pour une période indéterminée.

Pour extrait et publication

WPP LUXEMBOURG YMC, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021044.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

SCALA TOITURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4332 Esch-sur-Alzette, 45, rue Sidney Thomas.
R. C. Luxembourg B 83.955.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Signature.

(021055.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

PYNCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.976.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00685, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 204.446,- LUF
Perte de l'exercice	- 290.164,- LUF
Report à nouveau	- 494.610,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021163.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

PYNCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.976.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00686, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 494.610,- LUF
Perte de l'exercice	- 304.353,- LUF
Report à nouveau	- 798.963,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021165.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG GUSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.500

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 85.411.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique de WPP LUXEMBOURG GUSA, S.à r.l. (la Société)
en date du 24 avril 2003*

L'associé unique de la Société a constaté la démission de Bernard Nicolas en tant que gérant de la Société avec effet au 28 février 2003 et a décidé de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat depuis sa nomination jusqu'au 28 février 2003.

L'associé unique a décidé de nommer Monsieur Marc Feider, avocat, demeurant au 10, rue Nicolas Gredt à L-1641 Luxembourg, au poste de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat pour une période indéterminée.

Pour extrait et publication

WPP LUXEMBOURG GUSA, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021046.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

FLEURS CARLO WARNIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 122, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 89.943.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Signature.

(021058.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMITAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00693, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 447.911.330,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021166.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMITAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00694, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés - 447.911.330,- ITL

Perte de l'exercice - 349.857.265,- ITL

Report à nouveau - 797.768.595,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021168.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMITAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00696, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés - 797.768.595,- ITL

Perte de l'exercice - 373.559.184,- ITL

Report à nouveau - 1.171.327.779,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021169.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HOLDING BAU, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 40.817.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice: 71.018.594,31 EUR

- Résultat reporté: 27.875,57 EUR

- Résultat disponible: 71.046.469,88 EUR

- Dividende total: - 66.019.200,00 EUR

- Report à nouveau: 5.027.269,88 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Signature.

(021060.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG SQUARE LLC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.000

Siège social: 19901 Dover, Delaware (USA), 15, East North Street.
Lieu principal d'établissement: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 89.180.

—
*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique de WPP LUXEMBOURG SQUARE LLC, S.à r.l. (la Société)
en date du 24 avril 2003*

L'associé unique de la Société a constaté la démission de Bernard Nicolas en tant que gérant de la Société avec effet au 28 février 2003 et a décidé de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat depuis sa nomination jusqu'au 28 février 2003.

L'associé unique a décidé de nommer Monsieur Marc Feider, avocat, demeurant au 10, rue Nicolas Gredt à L-1641 Luxembourg, au poste de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat pour une période indéterminée.

Pour extrait et publication
WPP LUXEMBOURG SQUARE LLC, S.à r.l.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021047.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 15.000,- USD.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.355.

—
Par la résolution circulaire du 15 avril 2003, l'associé unique de la société FINANCIAL SERVICES, S.à r.l. a accepté la démission de Monsieur Joseph Thomas Doyle, demeurant 9907 Blackmore Vale Way, Great Falls, VA 22066 USA, de son poste de gérant avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021050.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

CARBON CONSULTING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 9.564.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01527 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021059.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

EVORAFIN, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 27.321.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour EVORAFIN
Société Anonyme
EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021071.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

MEZZONEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 31.864.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 mai 2003.

SKANDIA & PARTNERS S.A.

Responsable de la domiciliation de LUXONEN S.A.

Représenté par

J. Kuylenstierna / E. Skog

(021062.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

JODEWA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 81.141.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau 5.027,14 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

(021063.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

SOGEDIC S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 6.281.

The balance sheet as per December 31, 2001, registered in Luxembourg, on May 7, 2003, ref. LSO-AE01205, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on May 9, 2003.

ALLOCATION OF RESULTS

- Profit of the year	26,420,667.85 EUR
- Allocation to legal reserve	- 130,708.86 EUR
- Available of the year	26,289,958.99 EUR
- Results brought forward	44,841,886.23 EUR
- Total available	71,131,845.22 EUR
- Dividend	- 20,000.00 EUR
- To be carried forward	71,111,845.22

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, May 6th, 2003.

Signature.

(021065.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

LUKOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.279.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01217 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: 64.261,94 CHF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

Signature.

(021067.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

EUROPEAN NEWS EXCHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2850 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 46.116.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01079, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ENEX S.A.

N. Jakob

Administrateur-Délégué

(021070.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

ELITE PROPERTIES S.A., Société Anonyme .

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.777.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 24.092,88 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2003.

Signature.

(021072.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

THOMAS FRANK ASSOCIATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8156 Bridel, 23, rue de Strassen.
R. C. Luxembourg B 78.903.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Signatures.

(021073.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

PISA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 30.231.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice - 12.833,59 EUR

- Résultats reportés 31.001,96 EUR

- Report à nouveau 18.168,37 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2003.

Signature.

(021074.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

FIERRO INVESTORS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 78.383.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(021084.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AMARNA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.288.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	- 5.989,58 USD
- Résultats reportés.	474.964,15 USD
- Report à nouveau	468.974,57 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Signature.

(021075.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

GENERAL WHOLESALE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 15.488.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour GENERAL WHOLESALE FINANCE S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021076.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG POLAND V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.160.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG POLAND V, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021077.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG HUNGARY I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.159.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG HUNGARY I, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021109.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

FIDACTION LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.395,-.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 77.510.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Gérant

(021087.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

GORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 66.735.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(021090.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

INVESTISSEMENTS MOBILIERS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 27.765.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(021093.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

M.T.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 51.938.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(021097.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.
